



# COORDONNEES

Service ESA

Manoir d'Aprigny

2, rue Louvière  
14400 BAYEUX

9h-12h et 14h -16h

[e.corbin@ch-ab.fr](mailto:e.corbin@ch-ab.fr)

Téléphone :  
02 31 51 65 98



Aunay-sur-Odon  
Balleroy  
Bayeux  
Caumont-L'éventé  
Creully  
Evrecy  
Isigny-sur-Mer  
Le Beny-Bocage  
Ryes  
Tilly-sur-Seulles  
Trévières  
Villers-Bocage

Equipe de  
Soins de réhabilitation  
A domicile

Du Bessin et Pré-Bocage

A l'attention des familles

L'objectif est d'améliorer la vie à domicile de la personne « souffrant » de problèmes liés à la perte de mémoire ainsi qu'apporter un soutien à l'entourage.

#### **Bénéfices pour la personne :**

Réduire les symptômes et l'avancée de la maladie

Maintenir ou développer ses capacités sensorielles, motrices et cognitives

Vivre à domicile dans de bonnes conditions en interaction avec les siens

#### **Bénéfices pour l'entourage :**

Etre soutenus et écoutés

Etre conseiller pour adapter l'environnement de la personne, du domicile

Etre sensibilisé à un savoir-être face à ces problèmes complexes et envahissants

#### **Facilité de mise en place :**

Intégralement financé par votre assurance maladie

Au domicile de la personne

1 séance par semaine de maximum 1 heure

90 jours d'accompagnement

Les séances sont renouvelables tous les 12 mois (à la date de la 1<sup>ère</sup> séance).

**La réhabilitation n'a pas pour but la restauration des capacités perdues**, mais l'utilisation des capacités restantes ou ignorées pour améliorer la participation dans les activités de la vie courante.

Elle vise, **dans le respect de la volonté du malade**, à mobiliser ses capacités, à adapter l'environnement, à préserver une vie sociale et relationnelle et à transférer à l'aidant des compétences adaptées à la situation.

#### **A partir de quand faire appel**

Oublis, répétitions, modification du comportement, isolement et appauvrissement de la vie sociale, épuisement de l'aidant

#### **Les motifs de refus pour notre intervention**

- ▮ Absence de répercussion sur la vie quotidienne
- ▮ Stade trop évolué de la maladie : nous contacter si un doute subsiste
- ▮ Refus catégorique de la personne, dénie

#### **Ces séances se font sur prescription médicale.**

Intitulé pour votre médecin :

« Faire pratiquer 12 à 15 séances de réhabilitation à domicile par ESA »

Parlez-en à votre médecin.

#### **Notre équipe**

▮ Une infirmière coordinatrice

▮ Une ergothérapeute coordinatrice : votre interlocuteur pour l'accompagnement, étude vos besoins, défini 1 ou 2 objectifs de réhabilitation, organise et assure le suivi des soins par nos ASG (1),

▮ Les ASG (1) : Assistantes de soins en gérontologie

Réalisent les soins et l'accompagnement à domicile,

Aides-soignantes ayant une formation spécifique sur les problèmes de mémoire, de comportement, de chute, de perte de repères...

Les démarches sont faites par nos soins, vous n'avez pas à vous en charger. Vous aurez à nous fournir les coordonnées d'assurance maladie de la personne concernée par les soins.

A bientôt !